



Qualité de Vie au Travail (QVT) Entreprises et Collectivités Territoriales

Le plus de la formation

Formation dispensée par des enseignants chercheurs et des professionnels spécialistes des questions de la QVT.

Secteurs d'activités et métiers visés

Tous les métiers et toutes les fonctions concernées par l'efficacité, la qualité et le bien-être au travail, dans les entreprises et collectivités territoriales.

<p>Objectif de formation</p>	<p>La QVT n'est pas une action de confort pour les salariés, ni un dispositif de politique sociale, ni un argument marketing. L'enjeu de la QVT est d'engager une démarche participative permettant de trouver un équilibre entre, d'un côté, une amélioration du bien-être des travailleurs sur la base d'une définition partagée du « bon travail », et de l'autre côté, une meilleure performance pour l'organisation.</p> <p>L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de disposer d'outils et de méthodes mobilisables dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche QVT au sein de leur organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Engager une ingénierie stratégique : évaluer les conditions préalables, définir collectivement la QVT, configurer un COPIL ○ Poser un diagnostic technique : expertiser le cadre réglementaire, recueillir et analyser les données nécessaires, restituer les résultats ○ Réaliser des actions : hiérarchiser les priorités, dresser un plan d'action QVT, mettre en œuvre et accompagner le changement jusqu'à la phase d'évaluation
<p>Compétences acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Être capable de construire les contenus de différentes opérations d'information, sensibilisation, communication des personnels de l'établissement, autour des thématiques de la qualité de vie au travail

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Répondre au sein des établissements aux cadres de recommandation et référentiels des branches d'activité, de la Haute Autorité de Santé (HAS), de la loi Rebsamen et du Plan santé au travail (PST) ○ Être capable de mener, en tant que chefs de projet au sein des organisations, ou de collaborer, en tant que membre d'une commission dédiée, en faveur de l'amélioration de la QVT ○ Être capable de mener des actions et expertises ponctuelles dans son établissement, en matière de communication comme d'organisation d'actions, en QVT pour son entreprise ou ses services, et d'intervenir en spécialiste technique lors des phases clés des démarches et des commissions dédiées
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> ○ Professionnels en activité dans un domaine de responsabilité lié à la gestion du travail ou au management de l'organisation (directeurs, cadres, DRH, etc.) ○ Institutions représentatives du personnel, membres des CSE, représentants de proximité, délégués syndicaux ○ Administrateurs, membres du bureau, membres associés au CA ○ Responsables de la qualité, de la qualité de vie au travail, de la gestion des risques, de l'évaluation, etc.
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ○ J1 : Les fondamentaux de la Qualité de Vie au Travail : notion, cadre juridique, lien Risques Psycho Sociaux et santé ○ J2 : La Qualité de Vie au Travail déployée en entreprise ○ J3 : La Qualité de Vie au Travail déployée en Collectivité locale ou territoriale ○ J4 : Méthodologies et outils de la démarche Qualité de Vie au Travail ○ J5 : Mise en œuvre opérationnelle dans les organisations publiques
Equipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enseignants universitaires : Michel Catlla (sociologie), Vanina Mollo (ergonomie) ○ Professionnels : Jean-Philippe Toutut (consultant), Julien Godefroy (élu collectivité), Sandrine Bernard (cheffe d'entreprise)
Evaluation	Cas pratique
Validation	Attestation de formation
Durée	30 heures
Dates - horaires	5 jours consécutifs De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 Sessions prévues sur les mois de juin et d'octobre 2020 (nous consulter)
Lieu	Université Toulouse Jean Jaurès - Campus du Mirail – Service Formation Continue
Nombre de stagiaires	De 10 à 20 personnes

Procédure d'inscription	Fiche de pré-inscription à télécharger en ligne et à nous retourner complétée. Une convocation sera adressée par mail 10 jours avant l'entrée en formation. L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum d'inscrits.
Tarif	Tarif horaire 50 euros, soit 1500 euros la formation. Pour toute demande de formation en intra-entreprise, se rapprocher du secteur.
Contact	Samir RAFA Chargé de formations stagescourts@univ-tlse2.fr

Conformément à la législation, les stagiaires évalueront la formation à l'issue de celle-ci à partir d'un questionnaire de satisfaction.

Université Toulouse - Jean Jaurès
Service Formation Continue - sfcutm@univ-tlse2.fr
5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9 - Station Mirail Université